



EHESP

Discours prononcé par A. Flahault lors de l'assemblée générale du 02.07.09

Cette réunion vise à vous présenter la politique générale d'assurance qualité de l'établissement telle qu'elle a été validée par le Comité de direction.

- Cette politique s'inscrit dans la volonté affirmée dans le **projet d'établissement et dans le COM** d'engager l'EHESP dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité
- le but est de **valoriser et de développer les performances de l'établissement dans ses différentes missions** et de mieux répondre aux besoins des bénéficiaires et particulièrement des élèves
- il s'agit aussi pour l'EHESP **d'obtenir les reconnaissances du plus haut niveau** comme établissement universitaire, grande école, école d'ingénieur, école de service public, école à vocation internationale
- cette reconnaissance internationale sera notamment apportée par **l'accréditation CEPH** pour laquelle je souhaite une mobilisation forte de l'établissement
- cette démarche répond aussi aux **exigences de l'espace européen de l'enseignement supérieur**, exigences rappelées avec force à Louvain fin avril 2009 par l'assemblée des Ministres de l'enseignement supérieur des 46 pays participant au processus de Bologne
- en tant que président de l'ASPHER, à l'automne, je vais soutenir la **création d'une agence européenne d'assurance qualité** des formations et des écoles de santé publique
- mais le développement de la qualité doit non seulement nous permettre de rendre le meilleur service à nos publics et d'obtenir des reconnaissances externes, elle doit aussi **nous permettre de travailler mieux ensemble, d'être plus efficace collectivement** ; notamment de mieux capitaliser les bonnes pratiques
- **toutes les missions de l'école sont concernées par cette politique** même si ce premier référentiel est particulièrement centré sur la mission de formation. Ce référentiel n'est pas inscrit dans le marbre, il a vocation à évoluer et à intégrer des éléments plus spécifiques sur d'autres missions.
- de même, **l'ensemble des fonctions internes** (jardinage, restauration, reprographie...) **sont concernées** en tant **qu'elles contribuent à la qualité finale** (renvoie à la référence « ressources logistiques et environnementales »).
- le développement de la qualité suppose une **participation de chacun**, elle ne peut se concevoir comme résultant de l'activité d'un service spécialisé
- de **nombreuses initiatives sont déjà prises** et mise en œuvre à différents niveaux de l'établissement ; **l'amélioration continue de la qualité ne commence pas maintenant** et la politique d'amélioration continue vise aussi à soutenir les initiatives
- **certains services de l'école ont déjà développé leur propre assurance qualité** : le laboratoire d'analyse (accrédité COFRAC), la restauration
- le **Comité développement durable participe aussi de la politique d'amélioration continue de la qualité.**